

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA SURETÉ NATIONALE

BOURG, le 22 Décembre 1955

Service des
Renseignements Généraux
de
l'AIN

N° 2416/363

NOTE de RENSEIGNEMENTS

OBJET : M. BRZINSKI Romuald : demande d'attribution du titre de Déporté Résistant.

REFER. : Demande de M. le Préfet de l'Ain, Cab. n° 7621 en date du 19 décembre 1955.

M. BRZINSKI Romuald, de nationalité polonaise, demeurant 4 rue Ecouffes à PARIS (4°), qui sollicite l'attribution du titre de Déporté Résistant, a fait l'objet, pour le même motif, des demandes d'enquête Cab. n° 4844 et 6791 des 23 juillet et 17 novembre 1954 de M. le Préfet de l'Ain, et, en réponse, de notre note n° 1345/179 du 28.7.54 et de notre procès-verbal n° 1976/255 du 19.11.54.

Il n'y a rien à ajouter aux indications précédemment données, en ce qui concerne son arrestation, opérée par la "sicherheitspolizei" accompagnée de miliciens français, le 8 février 1944 au hameau des Allymes de la commune d'AMBERIEU-en-BUGEY, arrestation à la suite de laquelle il fut conduit au Fort Montluc à LYON, puis dirigé sur COMPIEGNE, et enfin déporté.

Du 5 au 9 février 1944, dans les mêmes circonstances, dans la commune d'AMBERIEU-en-BUGEY, les troupes d'occupation allemandes ont procédé à dix neuf arrestations, dont cinq au hameau des Allymes, et deux au hameau (tout proche) de BREY-de-VENT.

Ont été arrêtés :

- au hameau des Allymes:
 - MM. TENAND Albert } trois frères, décédés en dépor-
 - " Aimé } tation
 - " ANORÉ }
 - SALLAZ Guy, actuellement instituteur à AMBERIEU
 - BRZINSKI Romuald
- au hameau de Brey-de-Vent :
 - MM. HUMBERT Emile, décédé en déportation
 - BLANC Robert , " " " " .

.../...

Focus du

M. SALLAZ, qui était à l'époque instituteur au hameau des Allymes, n'a pas connaissance que M. BRZINSKI ait détenu un poste émetteur clandestin, et estime ce fait comme étant improbable. Par ailleurs, les habitants du hameau des Allymes, où l'activité des "Maquis" était bien connue, ont sur ce point le même sentiment que M. SALLAZ.

Par contre, il n'est pas impossible que M. BRZINSKI ait contribué à l'établissement de fausses cartes d'identité, mais nous n'avons découvert, au cours de notre enquête, aucune personne qui puisse apporter la certitude de ces allégations.

Enfin, les responsables de la Résistance d'AMBERIEU ignorent à quelle organisation résistante aurait pu appartenir M. BRZINSKI. Selon eux, il y aurait intérêt à demander à l'intéressé d'apporter des précisions sur les faits qu'il avance, notamment quant à la provenance du poste émetteur clandestin qu'il prétend avoir détenu.

Vu et transmis à Monsieur le Préfet de l'Ain
- Cabinet -

BOURG, le 22 Décembre 1955

LE COMMISSAIRE DE POLICE .



au cours de leurs investigations les enquêteurs n'ont rien découvert

Il est estimé souhaitable que l'intéressé soit appelé à fournir